



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE – TRAVAIL - PROGRES
MINISTRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif
Direction des Ressources Humaines
Division Administrative, de la Réglementation et du Contentieux

DECISION N° 0000022.....MP/INS/DG/DRH/DARC DU 14 MARS 2019

MODIFIANT ET COMPLETANT LA DECISION N°00143/MP/INS/DG/DRH/DARC DU 13 SEPTEMBRE 2018, PORTANT CREATION A L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE D'UNE EQUIPE TECHNIQUE POUR LA CONDUITE DE L'ENQUETE "FORTIFICATION RAPID ASSESSMENT TOOL" (FRAT) DANS LE CADRE DE LA PATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION (PNIN)

VISA DRFM :

LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

- Vu la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- Vu la loi n°2004 – 11 du 30 mars 2004, portant sur l'organisation de l'activité statistique et créant l'Institut National de la Statistique, modifiée et complétée par la loi n°2014-66 du 05 novembre 2014 ;
- Vu la loi n°2017-82 du 28 novembre 2017, portant loi des finances pour l'année budgétaire 2018 ;
- Vu l'ordonnance n°86 – 001 du 10 janvier 1986, portant régime général des Etablissements Publics, Sociétés d'Etat et Société d'Economie mixte ;
- Vu l'ordonnance n°86 – 002 du 10 janvier 1986, déterminant la tutelle et le contrôle des Etablissements Publics, Sociétés d'Etat et Société d'Economie mixte ;
- Vu le décret n°68 – 75/MF du 21 juin 1968, fixant les modalités d'exécution des dépenses publiques, modifié par le décret n°98-187/PRN/MFRE du 09 juillet 1998 ;
- Vu le décret n°86 – 120/PCMS/MTEP/SEM du 11 septembre 1986, portant approbation des statuts-types des Etablissements Publics à caractère administratif ;
- Vu le décret n°2004 – 264/PRN/ME/F du 14 septembre 2004, portant statut, attributions et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique ;
- Vu le décret n°2012 – 190/PRN/MF du 09 mai 2012, portant nomination du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ;

Au lieu de :

Article 2 : L'équipe technique chargée de la conduite de l'enquête "Fortification Rapid Assessment Tool" (FRAT) est composée ainsi qu'il suit :

Prénoms et Nom	Poste	Structure
Idrissa ALICHINA KOURGUENI	Coordonnateur National	DG, INS
Sani OUMAROU	Conseiller Technique	C/DG/INS
Mahaman SANI ABDOU	Conseiller Technique	SG, HC3N
Saâdatou OUMAROU MAGAGI	Gestionnaire Financier	INS
Gervais NTANDOU-BOUZITOU	Assistant Technique	FIRST/HC3N
Guillaume POIREL	Assistant Technique	AT/PNIN
Issiak BALARABE MAHAMANE	Coordonnateur Technique	INS/PNIN
Oumarou ZAKARI	Analyste	DER, INS
Moctar HABOU KALLA	Gestionnaire Données ODK	DER, INS
Mahaman Laouali BOUKARY	Gestionnaire Données PNIN	DI, INS
Ousmane ALI	Statisticien Principal PNIN	DER, INS
Maina ABDOU	Analyste	DER/INS
Mahamadou ABOUBACAR	Expert Nutrition	HC3N
Mme HASSANE Aissatou Cissé	Expert Nutrition	DGA, MAGEL
Un (1) représentant du SAP	Analyste (SAP)	SAP/DNPGCA
Un (1) Représentant de la DN/MSP	Analyste (DN)/MSP	DN/MSP
Almoustapha THEODORE YATTA	Analyste Principal PNIN	INS, PNIN
Pr. Haoua SEYNI SABO	Chercheur	UAMN
Tassiou ABOUBACAR	Gestionnaire des Ressources Humaines	DRH/INS
Un (1) représentant de la DUE	Représentant DUE	DUE

Le reste sans changements.

Article 3 : La Secrétaire Générale, le Directeur des Ressources Humaines et la Directrice des Ressources Financières et du Matériel de l'INS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Madame OMAR Haoua Ibrahim

Ampliations :

MP/CAB	1
MF/CAB	1
MAG/EL	1
MP/SG	1
MF/SG	1
MSP/CAB	1
MEP/PLN/EC/CAB	1
HC3N/CAB	1
DELEGATION/UE	1
INS/SG	1
INS/CONSEILLER/DG	1
INS/ISS	2
INS/TTES DIRECTIONS-ENSFS	7
INS/STP/CNS	1
INS/DI-DI/INTRANET	2
INS/DRS	8
INTERESSES	25
CHRONO	1

